

Zeitschrift: Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Herausgeber: Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Band: 43 (2013)

Artikel: Un toast à la patrie : les jubilés de la SHAG ou le récit de soi d'une société savante

Autor: Scholl, Sarah

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1002710>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un toast à la patrie.

Les jubilés de la SHAG ou le récit de soi d'une société savante

Sarah Scholl

[Sarah Scholl, «Un toast à la patrie. Les jubilés de la SHAG ou le récit de soi d'une société savante», *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, 43, 2013, pp.18-26.]

Quelles sont les différences entre les objectifs des fondateurs de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève en 1838 et ceux de leurs successeurs de la fin du XXe siècle? Comment ces historiens et archéologues genevois envisagent-ils leur rôle? Par définition, cette société entretient des rapports avec la communauté dont elle émane mais l'idée patriotique est-elle au cœur de sa production historique? Comment conçoit-on, à Genève, le rôle et la place d'une société savante? Seule une recherche d'envergure pourrait répondre à l'ensemble de ces questions sur la longue durée. Vœux pieux? L'étude de tous les procès-verbaux des jubilés de la Société permet – l'espace d'un article – d'esquisser une première série de réponses¹. Tous les vingt-cinq ans, en effet, les sociétaires se réunissent pour tirer le bilan de leurs activités et éventuellement festoyer. Le président et plusieurs membres éminents sont alors chargés d'analyser en détails les travaux du quart de siècle écoulé. Les modalités de chacune de ces rencontres, cinq en tout, sans celle de 2013, nous donnent de précieuses indications sur les évolutions de la perception du « métier » d'historien et surtout sur la destinée d'une société savante à Genève. Plus largement, une telle enquête permet de montrer la manière dont le travail historique est mis en récit au sein d'une association et comment il contribue à forger l'identité d'un territoire.

Un mot tout d'abord du matériel utilisé. Il s'agit donc des cahiers intitulés *Mémoriaux*, publiés tous les vingt-cinq ans depuis 1888 (1888, 1913, 1938, 1963, 1988). Ces cahiers sont très précieux car ils contiennent la liste des membres et des sociétés correspondantes, le sommaire des publications de la SHAG, le procès-verbal de la séance jubilaire, un ou plusieurs exposés sur l'activité scientifique de la Société ainsi qu'une « table méthodique », sommaire des communications faites à la SHAG durant la période. Cet article se concentre sur le récit que font les membres de la vie de la société à travers le discours du jubilé et l'exposé de l'activité scientifique mais il y aurait beaucoup à apprendre en utilisant les listes de membres et les sommaires des communications, comme l'a fait Guy Le Comte pour les années 1973-1992².

- 1 Nous avons utilisé le même procédé pour analyser le rôle et l'identité de la Société d'histoire du protestantisme français, dite SHPF, fondée en 1852 et société correspondante de la SHAG dès l'origine. Dans ce cas, les récits jubilaires permettent de mieux appréhender le rapport des protestants français à leur histoire, notamment à son rôle apologétique. Durant une longue période, l'histoire y est comprise comme servant directement la cause protestante et acquiert de ce fait une dimension religieuse, voire sacrée. Sarah Scholl, «Mémoires d'un lieu d'histoire. La SHPF vu au travers de ses commémorations (1877-2002)», dans Philip BENEDICT, Hugues DAUSSY et Pierre-Olivier LÉCHOT (éds), *L'identité huguenote. Faire mémoire et écrire l'histoire (XVIIe-XXIesiècle)*, Genève, 2014, pp.487-500.
- 2 Guy LECOMTE, «La Société d'histoire et d'archéologie de Genève, une image ancienne?», dans *Equinoxe*, no 10 (1993), pp.129-144. Il s'interroge sur l'image de la SHAG comme

La forme des jubilés

La forme donnée aux jubilés par les responsables de la Société est en elle-même significative. Le jubilé est une affaire sérieuse, comportant un rituel précis, élaboré dès 1888, sans être fondamentalement remis en question durant cent cinquante ans. Tous les vingt-cinq ans, il s'agit principalement de faire le bilan. En 1963, le professeur d'histoire nationale Paul-Frédéric Geisendorf parle même, malicieusement, « d'examen de conscience » ; une habitude qu'il qualifie de très calviniste³. Tous les jubilés sont placés sous le signe d'une « tradition de travail assidu et de modestie »⁴. La cérémonie se veut donc toujours simple et « sans faste »⁵, centrée sur le travail historique accompli et à accomplir. La SHAG y invite les autorités cantonales, qui répondent généralement présentes, tout comme une foule de délégués des sociétés correspondantes. Habituellement, les membres de la SHAG s'autorisent tout de même un banquet en fin de journée, avec des discours.

En 1888 et en 1913, la cérémonie est organisée à l'Athénée, elle réunit à chaque fois 60 membres et presque autant de public⁶, dont des dames, est-il précisé dans les deux cas. La partie officielle est suivie d'un banquet avec toast à la patrie. Le contenu des discours n'est pas répertorié. En 1938, 200 personnes sont réunies à l'aula de l'Université. Le soir, un banquet à l'hôtel Métropole est organisé, avec - exception à l'habituelle austérité - des danses et chants populaires exécutés par un groupe folklorique de la Fédération cantonale du costume genevois. Se produit « un essaim de Genevoises en costume national », selon les termes du *Journal de Genève* du 8 mars 1938. En 1963 et 1988, seules une centaine de personnes se réunissent à l'Athénée. La Société comptabilise pourtant entre 300 et 500 membres durant cette période. Il n'est plus fait mention ni de banquet, ni de toast à la patrie dans le procès-verbal. En 1988, le jubilé se prolonge par une séance organisée le lendemain à la Maison du Faubourg de Saint-Gervais, suivie de la visite des fouilles du temple de Saint-Gervais.

Une fête de famille

Entre 1888 et 1938, les orateurs s'appliquent à laisser l'impression que l'on célèbre quelque chose comme une « fête de famille ». Derrière cette idée se cache une réalité loin d'être anodine. L'expression se trouve telle quelle en 1888 :

la célébration de la fondation de notre Société n'a et ne pouvait avoir, dans notre pensée, que les proportions d'une modeste fête de famille⁷.

Celle des fils qui étudient « les dangers courus par nos père durant les siècles passés »⁸. Cette même idée est suggérée en 1938 dans le discours jubilaire par le récit des origines de la Société : une compagnie fondée par des hommes vivant ensemble, au rythme du Conseil représentatif et de leurs amitiés, soucieux de partager dans une semi-intimité leurs découvertes et réflexions historiques⁹. Paul Collart, président de la SHAG, archéologue, s'inspire alors pour sa description du livre de Philippe Monnier, *La Genève de Töpffer*, paru une première fois en 1914¹⁰. Mais l'idée de famille est présente aussi dans le récit de l'activité contemporaine de la Société, décrite comme un « cercle d'aimables collègues », « nouant le lien entre les générations »¹¹. Des générations de

« un des hauts lieux du conformisme genevois » et « un des lieux incontournables de la mémoire genevoise ». Voir aussi dans le même numéro l'entretien avec le professeur Hans Ulrich Jost sur le rôle des sociétés d'histoire « expression de sociabilité et miroir de la vie politique et intellectuelle de la Suisse romande contemporaine », pp.9-20.

3 *Mémorial des années 1938 à 1963 de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, Genève, 1965, p.60. Bref compte rendu dans le *Journal de Genève* du 25.10.1963, p.9.

4 *Mémorial des années 1913 à 1938 de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, Genève, 1939, p.43.

5 *Mémorial des années 1938 à 1963*, *op. cit.*, p.46.

6 En 1848, la SHAG compte 49 membres, 133 en 1888, 207 en 1908, 231 en 1938, voir *Mémorial des années 1913 à 1938*, *op. cit.*, p.46.

7 *Mémorial des cinquante premières années de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève (1838-1888)*, Genève et Paris, 1889, p.285.

8 *Ibid.*, p.291.

9 *Mémorial des années 1913 à 1938*, *op. cit.* p.45.

10 Philippe MONNIER, *La Genève de Töpffer*, Genève, 1930. Sur la « famille genevoise », lire pp.33-34 ou p.61.

11 *Mémorial des années 1913 à 1938*, *op. cit.*, p.48.

« fils de la patrie », gardiens de son héritage. Dans ce cadre conceptuel, la Société d'histoire, avec ses deux cents membres en 1938, est effectivement une sorte de famille. Une petite communauté dont les membres se connaissent sur plusieurs générations, savent les liens personnels des uns avec les autres, ainsi que les accointances politiques, religieuses et idéologiques de chacun, ou presque. Ces individus se considèrent comme les enfants de Genève, les héritiers de son passé. Encore en 1963, Paul-Frédéric Geisendorf fait au détour d'une phrase la différence entre les historiens « Genevois de vieille souche ou Genevois d'adoption »¹². Cette « famille », rattachée à la SHAG, est donc chargée de façonner l'identité historique de Genève. Cette posture est assumée comme telle en 1938 par Paul Collart :

Certes, la Genève d'aujourd'hui est bien différente de celle de 1838, que nous évoquions tout à l'heure. Depuis cent ans, le nombre de ses habitants a quintuplé; en faisant craquer la ceinture de ses remparts, la ville a perdu en originalité ce qu'elle a gagné en étendue; et peut-être doit-on déplorer, avec Emile Doumergue, qu'elle soit devenue plus cosmopolite que véritablement internationale. Pourtant ses fils tiennent à conserver, comme un symbole, la silhouette aimée de sa colline; comme autrefois, ils gardent au cœur l'amour et la fierté de son passé; et comprenant qu'ils se doivent d'en demeurer dignes, ils s'efforcent de la mieux connaître. Ainsi, plus que tout autre discipline, l'histoire nationale permet de cultiver ensemble, et presque de confondre encore, la recherche désintéressée du savant et l'attachement du citoyen à sa patrie.¹³

Ce n'est donc pas seulement la SHAG qui fonctionne ici comme une famille mais Genève en tant que telle, une certaine Genève évidemment. En 1838 déjà, Genève est un canton-ville, petit, mais qui dépasse de loin ce qui peut raisonnablement être compris comme une famille, dont on connaît pour chaque membre le nom et l'ascendance. Dix ans plus tard, les murailles sont sur le point de faire partie du passé et l'entre-soi de la vieille ville se voit fortement

ébranlé. En 1880, Genève compte 100 000 habitants dont 42% de Genevois, 20% de Confédérés et près de 38% d'étrangers. Même au Collège, il y a près de 20% d'élèves catholiques dans la filière classique¹⁴! Les discours des responsables de la SHAG sont donc le fruit d'une perception de Genève composée à partir d'éléments traditionnels et sociologiques ne reflétant pas la réalité démographique. De plus, la SHAG apparaît de 1838 à 1938, voire plus tard, comme un outil de préservation d'un patrimoine national constamment menacé de disparition ou pour le moins de transformation. Par son récit réitéré des origines, la Société s'auto-fonde sur la nostalgie d'un passé qui est en grande partie mythique. Même les éléments les plus tangibles de cette histoire, la silhouette de la colline et la ceinture des remparts, mentionnés par Paul Collart, sont les symboles d'une Genève d'Ancien Régime magnifiée, appartenant déjà à la légende au moment de la création de la SHAG en 1838¹⁵.

Les éléments mis en avant dans les discours jubilaires, les formules choisies, situent donc très exactement la SHAG dans une perspective élitiste, résumant Genève à ses anciennes familles et, dans la foulée, à leur protestantisme. Cette conception influence nécessairement sur la production historique, en particulier sur le choix des sujets. Quel a pu être, dans ce cadre, le rapport de la SHAG avec l'histoire des faubourgs genevois, des campagnes, de la région lémanique, de la Savoie et de la France voisine, autrement dit de l'ensemble des populations qui ont forgé et habité le territoire? En auscultant systématiquement la production d'ouvrages et les communications, il faudrait dessiner plus précisément les frontières mentales de cette Genève imaginée par les historiens de la SHAG, tant au point de vue géographique que culturel, religieux et social. La ques-

12 *Mémorial des années 1938 à 1963, op.cit.*, p.80.

13 *Mémorial des années 1913 à 1938, op.cit.*, p.48.

14 Christian Alain MULLER, *Le Collège de la République. Enseignement secondaire et formation de « l'élite » à Genève 1814-1911*, Genève, 2009, p.266.

15 Voir en particulier Irène HERRMANN, *Genève entre République et Canton: les vicissitudes d'une intégration nationale (1814-1846)*, [Genève, Québec], 2003.

tion religieuse est très révélatrice, il apparaît en effet d'emblée que la production historiographique sur le sujet, jusqu'à l'après-guerre en tout cas et dans une certaine mesure jusqu'à aujourd'hui¹⁶, ne s'occupe pratiquement que de protestantisme. Cet attachement confessionnel, étroitement lié à l'identité de ladite famille genevoise, est présent dans le choix et le traitement des sujets mais aussi dans différents signes choisis par la SHAG. En 1888, par exemple, une statuette de Jean Calvin est offerte à Charles Le Fort, ancien président de la Société.

Les buts de la SHAG et du travail historique

Il n'y a pas pour autant de programme idéologique précis au menu des anniversaires de la SHAG. Son rôle est toujours présenté comme scientifique. Plus précisément, elle a pour tâche première de réunir les historiens genevois. La nature de cet espace de réunion est toutefois sujette à discussion dans le cadre des jubilés. En 1938, Paul-Edmond Martin note qu'on est passé au début du XXe siècle de «réunions de spécialistes» à des conférences destinées à «un public élargi d'amis de l'histoire», en même temps que la spécialisation des historiens s'accroît¹⁷. Le récit des origines de la SHAG mentionne les membres «réunis au coin du feu», s'entretenant familièrement de leurs lectures respectives et présentant brièvement l'état de leurs travaux personnels¹⁸. Cet espace d'échanges interpersonnels entre une ou deux dizaines d'historiens, menant des «séances de travail» est rapidement considéré comme perdu mais suscite une certaine nostalgie.

En 1963, Paul-Frédéric Geisendorf mentionne encore la volonté récurrente des comités de ressusciter cette manière de faire mais, pour lui, la Société peut désormais renouer avec ce passé d'espace scientifique en écoutant des bilans et des synthèses des recherches présentées dans les colloques et congrès internationaux¹⁹.

A cette date, pour la première fois de son histoire, la Société a dépassé le nombre de 300 membres. La présidente Christiane Dunant, dans son discours d'ouverture du jubilé, affirme que ce fait

paraît d'ailleurs symptomatique de l'intérêt général que suscitent actuellement les sciences historiques et archéologiques, vulgarisées par les nombreuses publications, albums, livres de poche, condensés, revues, qui leur sont consacrés.²⁰

Elle s'en réjouit d'autant plus que cela pousse des gens à adhérer à la SHAG et elle invite à ne pas relâcher l'effort de recrutement de la Société. A sa suite, Paul-Frédéric Geisendorf note «l'extraordinaire accroissement du public auquel [l'histoire] s'adresse». L'un et l'autre n'expriment pas pour autant une volonté de joindre les travaux de la SHAG au concert des efforts de vulgarisation. A leurs yeux, telle n'est pas sa vocation²¹.

Qu'en est-il du contenu de cette matière historique? Au premier abord, la lecture des cinq procès-verbaux des jubilés donne à voir la volonté d'une approche savante de l'histoire. Autrement dit, la Société ne se présente pas officiellement comme gardienne d'une orthodoxie mémorielle. Dans les discours jubilaires, il y a très peu de réflexions frontales et explicites sur le rôle politique et idéologique de l'histoire genevoise. Soit que l'on affirme faire de l'histoire pour faire de l'histoire, soit que les motivations patriotiques paraissent aux orateurs tellement évidentes qu'ils ne considèrent pas important de les expliciter. Ces deux conceptions sont en fait étroitement imbriquées et donnent sens au travail historique de la SHAG. Pour Edouard Favre, président en 1913, l'histoire est d'abord un «effort pour le vrai»:

Si les générations passent, le besoin de connaître, le besoin de savoir, le besoin de vérité demeure dans notre âme et dans notre esprit; il semble même que plus notre temps se matérialise, plus la recherche

16 Lire l'éditorial du présent volume.

17 *Mémorial des années 1913 à 1938*, op. cit., p. 60.

18 Voir par exemple les souvenirs racontés par Paul Chaix, *Mémorial des cinquantes premières années*, op. cit., p. 289. Voir aussi le *Journal de Genève* du 4 mars 1888, pp. 2-3.

19 *Mémorial des années 1938 à 1963*, op. cit., p. 63.

20 *Ibid.*, p. 46.

21 *Ibid.*, pp. 60-61.

de la vérité devient intense. [...] Cette marche pour le vrai, bien droit, loin de l'exagération et du parti pris, est la raison d'être de toute étude historique.²²

En 1938, Emile Rivoire, doyen d'âge et plus ancien membre de la SHAG, est invité à faire un discours. Il raconte entre autres l'aventure de l'édition et de la publication des registres du Conseil. En conclusion de son allocution, il place son travail sous la tutelle des fondateurs de la SHAG, en citant la préface du tome premier des Mémoires et documents.

[Cette préface] nous apprend que le culte de la patrie et des souvenirs de son passé a été la première pensée qui a réuni les fondateurs de la Société; c'est cette même pensée qui durant cent ans a réuni leurs successeurs et à laquelle, nous en sommes certains, les nôtres resteront fidèles pendant le siècle que nous inaugurons aujourd'hui.²³

L'histoire est donc une des formes de vénération, de respect, dû à la nation. L'attachement présent à la patrie est lié à l'existence et à la reconnaissance d'un passé commun, que l'historien peut contribuer à faire vivre²⁴. Cette perspective est aussi celle du conseiller d'Etat Albert Picot, qui, lors du banquet de 1938, est chargé du discours officiel à la fois comme président de l'exécutif genevois et comme arrière-petit-fils de Jean Picot, fondateur de la SHAG. Protestant, libéral (avocat de formation), Albert Picot fait partie, assurément, de la « famille genevoise ». Pour lui, l'histoire doit maintenir et vivifier la flamme du patriotisme, ainsi que travailler à la « gloire de notre patrie ». Dans son discours, les historiens sont appelés à travailler à l'érection d'un « monument commun ». Cette idée a une certaine postérité, bien que dégagée par la suite du concept de patriotisme. En 1988, le rapport parle de « servir la connaissance du passé » et d' « enrichir la mémoire collective »²⁵.

Comme Emile Rivoire, Albert Picot n'hésite pas à voir la tâche future de la SHAG calquée sur le modèle ancien. Cette conception de l'histoire, comme discipline instrumentalisée par le politique, est exacerbée par le contexte propre à 1938 :

Et un jour, Messieurs, votre société étudiera sans doute aussi, la loupe à la main, avec le souci de la plus complète objectivité, cette curieuse époque de la vie de la République qui fut celle du XXe siècle. [...] Elle dira l'influence inattendue de [la] pensée russe et moscovite sur quelques cerveaux genevois pendant une période angoissante qui s'étend de 1933 à 1936. Elle dira comment la page fut tournée par un puissant mouvement de restauration nationale et comment, en 1938, il fut possible de célébrer le centenaire de la Société d'histoire en toute tranquillité et malgré les nuages accumulés sur l'horizon international de la Chine à l'Espagne.²⁶

Passons sur ce que cet extrait nous dit de l'analyse géopolitique faite par le conseiller d'Etat. Que nous apprend-elle en termes de conception de l'histoire? Elle permet de prendre la mesure de la confiance accordée par ses personnalités à cheval entre vie politique et science humaine à l'objectivité et à la vérité historique, comme si cette dernière allait toujours leur donner raison. Dans leur perspective, l'histoire a un sens et ce sens leur est connu. On retrouve au sein de la Société d'histoire du protestantisme français cette même conviction que l'étude de l'histoire démontrera toujours la vérité des options prises et des choix faits par le groupe dont il est question²⁷.

22 *Mémorial des années 1888 à 1913 de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, Genève, 1917, p.48. Voir aussi *Journal de Genève*, 14 et 15 mars 1913, p.4.

23 *Mémorial des années 1913 à 1938*, *op. cit.*, pp.56-57. Cette même préface du tome premier des Mémoires et documents, signée en janvier 1841, se termine par l'idée que la Société pourra « contribuer à vivifier dans les cœurs l'amour de la patrie et la reconnaissance pour les hommes auxquels, après Dieu, nous devons la conservation! ».

24 Cette idée est fortement présente dans la conférence d'Ernest Renan « Qu'est-ce qu'une nation? » de 1882, parue en 1887. Voir par exemple Patrick CABANEL, *Nation, nationalités et nationalismes en Europe (1850-1920)*, Paris, 1995.

25 *Mémorial des années 1964 à 1988 de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, Genève, 1998, p.77.

26 *Mémorial des années 1913 à 1938*, *op. cit.*, p.108.

Lors du centième anniversaire, les enjeux de la production historiographique étaient peut-être récapitulés plus subtilement par Paul Collart : la remémoration du passé genevois, est, en tant que telle, source d'amour et de fierté (cité plus haut). Ce passé, une fois connu, appelle naturellement à en demeurer digne, soit à poursuivre, sans solution de continuité, l'œuvre d'ancêtres qui sont automatiquement reconnus par l'historien et le lecteur comme siens. Le souvenir de ces ancêtres et de leurs actions favorise ainsi l'attachement citoyen.

De surcroît, le lien entre histoire et patriotisme passe aussi, dans le cas genevois, par le travail historique lui-même. Le savant est une figure patriotique. Non seulement l'existence d'une démarche historiographique distingue « le sauvage du civilisé », selon une formule de 1888, mais en plus l'érudition permet « l'accroissement de la valeur morale d'un peuple »²⁸. Les récits sur la Genève des années 1830, tel le texte de Philippe Monnier, nourrissent cette idée d'un peuple instruit, savant, à la pointe du développement scientifique mondial. Paul Collart le rappelle dans son récit des origines de la SHAG :

dans cette petite ville, la science occupait une place exceptionnelle. Elle était aussi considérée comme une forme du patriotisme.

Dans toutes les classes de la population, le savoir était à l'honneur.²⁹

Les différents rapports jubilaires font donc de l'étude de l'histoire une des expressions ou formes du patriotisme.

Mais, pour les acteurs de la SHAG, la connaissance du passé a aussi un but humaniste, intéressé à une forme de progrès de l'humanité dans son ensemble. La conclusion du professeur Paul E. Martin à son rapport scientifique de 1938 est parlante :

La connaissance du passé, le respect de la vérité ne sont-ils pas les éléments générateurs d'une conception véritablement humaine de la vie, d'une action réfléchie qui, sans ignorer ses limites, s'ordonne et se fortifie par la leçon de l'histoire?³⁰

Ainsi, la destinée de Genève se confond avec celle de l'humanité³¹.

Cet ensemble conceptuel complexe explique comment la SHAG a pu abriter tout à la fois des entreprises scientifiques pointues et des relectures patriotiques du passé genevois. Lors des jubilés, les orateurs montrent tous en effet une conscience assez claire des enjeux historiographiques. Pour Théophile Dufour, en 1888, il s'agit certes de bâtir un édifice unique mais il n'est possible d'y parvenir qu'en le faisant reposer sur « les solides fondements de la critique et de la méthode »³². Dans son allocution, il affirme non seulement que ce qui a été fait n'est rien en comparaison de ce qui reste à faire mais en plus que ce qui a été fait devra être refait. Car, comme il le dit, « la science progresse ». Les rapports, jusqu'en 1988 compris, affirment donc la nécessité de rouvrir des chantiers déjà menés, avec de nouveaux matériaux ou avec de nouvelles questions.

Les contradictions inévitables entre travail scientifique et souvenir patriotique ne sont jamais formulées comme telles lors des bilans mais on les laisse quelquefois entrevoir. En 1888, par exemple, Charles Le Fort note, à propos du XVIII^e siècle, que les « agitations politique » ne sont encore que très peu étudiées. Il l'explique par le fait que

27 Sarah SCHOLL, « Mémoires d'un lieu d'histoire... », *op. cit.*, pp. 487-500. Pour l'utilisation de l'histoire chez les protestants genevois et d'autres références sur le sujet, voir aussi « S'affranchir de Jean Calvin ? La construction de la Genève laïque (1860-1907) », dans *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, 41, 2011, pp. 80-91 ; « Prêcher le passé pour transformer l'avenir. Les protestants genevois face à la séparation de leur Eglise et de l'Etat (1880) », dans *Carnets de bord*, Genève, 12 (décembre 2006), pp. 67-71.

28 *Mémorial des cinquante premières années*, *op. cit.*, p. 288.

29 *Mémorial des années 1913 à 1938*, *op. cit.*, p. 44.

30 *Ibid.*, p. 105.

31 L'idée est fortement présente dans l'élaboration de « l'Esprit de Genève », voir Maryvonne STEPCZYNSKI MAITRE, « L'Esprit de Genève », de Robert de Traz. *Retour aux origines du mythe de la Genève internationale*, Genève, 2002 ; Alfred DUFOUR « L'Esprit de Genève selon Robert de Traz : une mystique, une technique et un humanisme moderne », dans *L'histoire du droit entre philosophie et histoire des idées*, Bruxelles, Zurich, Bâle, Genève, 2003, pp. 633-642.

32 *Mémorial des cinquante premières années*, *op. cit.*, pp. 287-288.

les souvenirs étaient encore trop vivaces et les antagonismes politiques trop personnels pour que l'on pût retracer avec impartialité l'histoire des dernières années du siècle passé.³³

Durant le même jubilé, Paul Chaix insiste sur l'importance d'une histoire pacificatrice: «les études de notre Société n'ont point été une œuvre de discord», y compris et surtout entre nations ou plutôt, comme il le dit, entre Genève «et ses puissants voisins»³⁴. Relevons que les rapporteurs expliquent sans tabou, à plusieurs reprises, que la SHAG a été partie prenante des virulents débats historiques sur les origines de la Confédération, en particulier sur la distinction entre histoires et légendes concernant la Suisse dite primitive, notamment la mise en question de l'existence de Guillaume Tell³⁵. Le conflit est ici assumé. Mais les gros désaccords historiographiques genevois, par exemple autour de la figure de Jean Calvin, des révolutions ou de la Restauration, ne font pas l'objet d'explication dans les bilans jubilaires. Jusqu'en 1963, on ne trouve pour ainsi dire aucune intervention directe sur les conflits ou les polémiques concernant l'histoire genevoise et ce qu'il faut bien appeler aussi ses mythes. Les choses changent, en partie du moins, dans l'après-guerre.

Conserver un patrimoine

Le compte rendu des activités de la période 1938-1963 met en scène une présence importante de la SHAG dans l'espace public avec, à chaque fois, un objectif patrimonial ou mémoriel. D'une part, la Société a pris part aux cérémonies officielles des différents anniversaires genevois: bimillénaire de Genève en 1942, 100e anniversaire de la mort de Sismondi, centenaire de la Constitution genevoise en 1947 et 350e anniversaire de l'Escalade en 1952³⁶. D'autre part, la SHAG a eu durant les vingt-cinq ans écoulés ce que la présidente Christiane Dunant appelle des «activités nationales»: comme par le passé, elle

s'est associée à certaines tentatives faites pour préserver notre cité et notre canton des effets fâcheux d'un développement accéléré.

Il est question par exemple en 1949 de la préservation d'Hermance «historique et pittoresque» et de la tentative de sauvegarder la maison de Rousseau à Coutance en 1958³⁷. En 1954, la SHAG appose une plaque à la rue de la Pélisserie pour commémorer l'activité de la Société économique, «qui géra les biens de l'ancienne République de Genève, de 1798 à 1847». Le désir de la SHAG est, pour reprendre les termes du rapport, de «conserver les souvenirs tangibles du passé de la cité».

Bien qu'elles soient présentées sous un aspect scientifique, les fouilles archéologiques genevoises sont aussi considérées sous ce même angle patrimonial et identitaire. La différence de traitement, dans le rapport sur les recherches archéologiques de Christiane Dunant est frappante³⁸: pour la culture suméro-akkadienne, les fouilles syriennes ou la papyrologie, les apports sont décrits uniquement scientifiquement, pour Genève, le rapport parle du travail «inlassable» fourni par Louis Blondel «pour la sauvegarde des témoignages du passé». L'archéologie a ici pour objectif de «faire revivre la vieille Genève et conserver ainsi son âme à la ville contemporaine»³⁹. Cette perspective s'explique d'autant mieux que le canton vit à ce moment-là une «débauche de construction», à la fois «utile et dangereuse» pour l'archéologie et les témoins du passé⁴⁰.

La Société, telle que la présente la présidente dans son discours, vit au milieu d'un monde qui bouge à grande vitesse, monde dans lequel elle est

33 *Ibid.*, p. 316.

34 *Ibid.*, p. 291.

35 Dès 1888 (*Mémorial des cinquante premières années*, *op. cit.*, p. 295), à propos du livre d'Albert RILLIET, *Les origines de la Confédération suisse, histoire et légende*, Genève, Bâle, 1868. Voir aussi *Mémorial des années 1913 à 1938*, *op. cit.*, pp. 67-68; *Mémorial des années 1938 à 1963*, *op. cit.*, pp. 69-70.

36 *Mémorial des années 1938 à 1963*, *op. cit.*, pp. 48-49.

37 Voir *La Placette de Pierre Braillard*, de Manuela Canabal, à paraître dans la collection des Cahiers de la SHAG.

38 *Mémorial des années 1938 à 1963*, *op. cit.*, pp. 52-59.

39 *Ibid.*, p. 59.

40 En 1988, Marc Neuenschwander explique le moindre engagement de la SHAG dans la vie de la cité par la naissance d'autres associations destinées à défendre le patrimoine.

un élément relativement intangible et de continuité. Explicitement, la Société se veut un des lieux garantissant la sauvegarde d'une âme de l'ancienne Genève dans le présent. Le discours d'ouverture de la présidente se clôt significativement par la mention des membres les plus âgés de la Société, ceux qui y sont entrés au tout début du XXe siècle, par exemple Paul.-E. Martin devenu membre en 1903. Christiane Dunant salue ceux qui « assistent peut-être pour la troisième fois à une séance commémorative »⁴¹. Le 125e anniversaire de la formation de la SHAG est donc toujours considéré comme une fête de famille. Cet état d'esprit contraste fortement avec le bilan historiographique fait à l'occasion de ce jubilé, qui dénote un net changement dans la conception du travail historique mené par les membres de la Société.

Nouvelle donne

En 1963, le professeur Paul-Frédéric Geisendorf est l'auteur d'un tableau très complet, mené sur 34 pages bien pleines. Au diagnostic de popularisation des sciences historiques, s'ajoute chez lui l'idée d'un changement profond de la discipline :

les événements de ces dernières années n'ont pas seulement accéléré le cours de l'histoire, ils en ont changé l'éclairage.⁴²

Il cite explicitement l'analyse des directeurs de la Nouvelle Clio. Cette collection des Presses universitaires de France, fondée dans les années 1950, se voulait à la pointe du renouveau historiographique, signant la fin du règne de l'histoire événementielle, centrée sur le politique et l'institutionnel. Si l'on suit le développement de Geisendorf, il apparaît alors très clairement que c'est l'histoire économique qui projette la SHAG dans une nouvelle dimension historiographique. Économie et démographie font exploser la conception traditionnelle d'une histoire de famille, même si elle reste présente. Cette histoire se fait principalement dans les universités, avec de nouvelles méthodes et de nouveaux chercheurs, Genevois et étrangers, soutenus par les fonds de recherche scientifique. Geisendorf le dit au détour

d'une phrase, leurs travaux prennent « heureusement la relève des publications des sociétés savantes trop souvent en perte de vitesse »⁴³. Cette histoire renouvelée permet d'intégrer des sujets jusque-là plus ou moins tabous dans l'historiographie. Le professeur note par exemple que

l'histoire de la banque genevoise, si longtemps entourée d'assez puérils mystères, nous révèle [...] peu à peu ses secrets

et, dans le même paragraphe, il mentionne les communications faites sur l'histoire du chemin de fer et sur le mouvement ouvrier dans le canton. Un nouveau regard sur Genève est posé, qui contamine aussi l'histoire politique ou événementielle.

Toute son analyse illustre le changement. Par exemple, Geisendorf regrette, comme ses prédécesseurs, que le Moyen Âge soit négligé dans les études genevoises⁴⁴, mais il le formule d'une manière neuve :

En fait d'histoire religieuse, la césure du XVIe siècle continue, peut-être à tort, à rythmer les travaux de nos historiens.

Et il ajoute que les idées les plus admises doivent être creusées à nouveau, par exemple en posant la question « Y a-t-il eu fondation d'une Eglise protestante à Genève au XVIe siècle ? » Question que venait de se poser Jaques Courvoisier en répondant par la négative⁴⁵. En 1988, ce sont les Refuges qui ont été revisités et réinterprétés et, avec eux, le mythe de la Genève terre d'asile. Tout comme les relations entre Genève et la Savoie, qui ne sont plus lues uniquement dans une perspective politique et confessionnelle. On voit bien que le protestantisme reste central dans l'historiographie mais que le regard se décale peu à peu. Jean-Daniel Candaux appelle, entre autres, dans son rapport de 1988, à une étude des phénomènes de société, des mentalités, concer-

41 *Mémorial des années 1938 à 1963, op. cit.*, pp. 50-51.

42 *Ibid.*, p. 60.

43 *Ibid.*, p. 61.

44 Presque tous les bilans, depuis celui d'Edouard Favre en 1913, affirment que le Moyen Âge n'est pas assez travaillé alors qu'une abondante littérature couvre le XVIe siècle.

45 *Mémorial des années 1938 à 1963, op. cit.*, pp. 73-74, pour ces différents exemples.

nant les religions mais aussi le théâtre, la presse ou les partis politiques⁴⁶.

Dans le rapport de 1963, Geisendorf peut aussi dire que le temps est révolu où l'on s'abstenait de traiter de la période de l'occupation française⁴⁷ et annoncer l'ouverture de l'histoire du radicalisme – avec notamment les travaux de François Ruchon. Le professeur le dit en une formule savoureuse :

Quelque opinion que l'on professe sur sa figure de proue, le régime fazyste est maintenant entré dans l'histoire. Horrifiée ou intimidée, notre Compagnie jusqu'alors n'avait quasi pas abordé le sujet⁴⁸.

Le XXe siècle, quant à lui, reste encore dans les brumes. En 1988, le rapport regrette explicitement cette frilosité à l'égard de l'époque contemporaine. Au moment du 150e anniversaire, le rôle de la SHAG et sa place dans le paysage genevois a énormément évolué. Symptomatiquement, les rapports historiographiques de 1988 ne parlent plus des travaux de la Société mais de l'ensemble de la production genevoise, alors majoritairement universitaire. Il n'est toutefois pas question, dans les discours jubilaires, d'amorcer une redéfinition drastique de la Société ou de son travail historique. Son président d'alors, Marc Neuenschwander, affirme l'importance, pour les responsables de la Société, de « maintenir un héritage de qualité » tout en s'adaptant « à un environnement tant scientifique que social changeant »⁴⁹. Continuité et changement, maintien et évolution, fidélité et renouvellement forment ainsi la recette revendiquée à chaque jubilé. Non contraignant et peu précis, ce credo correspond à une Société qui a cherché, tout au long de son histoire, à concilier de forts marqueurs identitaires nationaux, un héritage élitiste de l'identité genevoise avec une forte rigueur scientifique et des ouvertures historiographiques. Pas de révolution historiographique, donc, relatée dans ces chroniques de la SHAG sur cent cinquante ans. La Société aurait plutôt emprunté ce que le président appelle en 1988, en une expression faisant écho au temps des origines, « le chemin du progrès graduel ». Pour mesurer ces évolutions au XXIe siècle, il faudra continuer l'analyse des tra-

vaux d'histoire genevoise, menés dans et hors de la SHAG, tout comme celle des dernières journées jubilaires de 2013, dont cet article fait lui-même partie...

46 *Mémorial des années 1964 à 1988, op. cit.*, pp. 97-98.

47 Cette même remarque avait cependant déjà été faite en 1913 ; la préparation du centenaire de l'entrée de Genève dans la Confédération avait alors favorisé l'émergence de quelques travaux. Le rapport affirme qu'« il pesait, sur l'étude de la période française, comme un certain discrédit, une certaine crainte », bravée notamment par Edouard Chapuisat (*Mémorial des années 1888 à 1913, op. cit.*, p. 71). La ré-énonciation du problème, à cinquante ans de distance, montre bien sa prégnance tout au long des XIXe et XXe siècles, lire Irène Herrmann, « Un silence éloquent. La période française dans le discours politique de la Restauration », dans Liliane MOTTU et Joëlle DROUX (éd.), *Genève française 1798-1813. Nouvelles approches*, Genève, 2004, pp. 56-74.

48 *Mémorial des années 1938 à 1963, op. cit.*, p. 90.

49 *Mémorial des cinquante premières années, op. cit.*, p. 72.